

S.M.G.S.E.



Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel



Un site emblématique de la côte d'Azur

Le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel

Mobilise autour d'un projet de territoire.

Donne accès à du contenu et aux valeurs du site (*en lien avec les offices et acteurs du tourisme*).

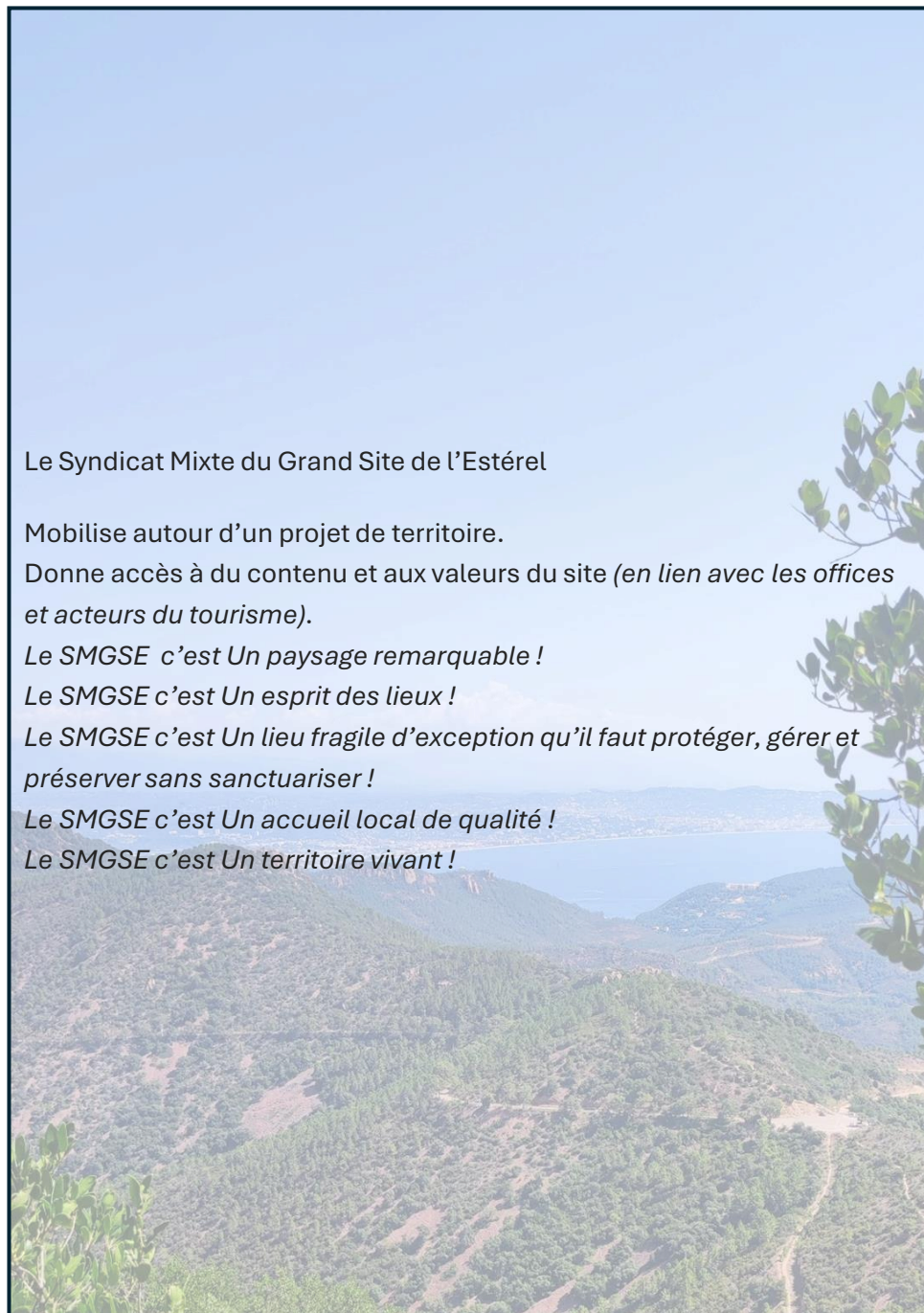
Le SMGSE c'est Un paysage remarquable !

Le SMGSE c'est Un esprit des lieux !

Le SMGSE c'est Un lieu fragile d'exception qu'il faut protéger, gérer et préserver sans sanctuariser !

Le SMGSE c'est Un accueil local de qualité !

Le SMGSE c'est Un territoire vivant !



Le massif de l'Estérel, véritable joyau de la Côte d'Azur depuis le néolithique, est un territoire de savoirs, savoir-faire, patrimoines riches et diversifiés que le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE) s'efforce de connaître, préserver et mettre en valeur, afin d'assurer un développement durable en accord avec son environnement et sa culture.

Les touristes qui visitent notre région sont principalement captivés par la splendeur du littoral. Nos communes côtières dépendent de ce flux touristique pour leur économie, tout en cherchant à le gérer de manière durable tout au long de l'année. En réponse aux évolutions climatiques, nous pouvons promouvoir un écotourisme annuel, axé sur des aménagements de qualité et des constructions réfléchies.

Nous favorisons des aménagements qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage. Le massif forestier de l'Estérel est fragile et nécessite une surveillance constante. Améliorer la qualité de l'expérience de visite de l'Estérel dans le respect du site est une priorité. L'objectif est de trouver un équilibre pour répondre à la variété des pratiques, des profils d'utilisateurs et des attentes de visite ainsi qu'à la cohabitation des usages.

Le SMGSE est une force fédératrice au cœur de l'action du territoire. Concrètement il place toute son action et son ambition en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel du massif de l'Estérel au travers de ses missions : Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier et la Démarche Grand Site de France.

L'Estérel est une chance pour l'avenir, un atout pour l'attractivité et la qualité de notre territoire. Il est de notre responsabilité de le faire vivre et de le préserver pour les générations futures.



Georges Botella, Président du Syndicat

Maire de Théoule-sur-Mer

Vice-Président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Conseiller Régional – 1^{er} Vice-Président de la commission Biodiversité

Vice-Président en charge du plan montagne et des affaires européennes

Délégué régional du Conservatoire du littoral

Le Massif de l'Estérel s'étend sur 32 000 hectares. C'est un territoire emblématique qui allie biodiversité, paysages uniques et richesse culturelle. Le massif se divise en deux entités principales :

- **Le massif côtier oriental**, avec sa façade maritime spectaculaire et le Mont Vinaigre culminant à 618 m.
- **Le massif intérieur occidental**, parcouru par la vallée du Reyran, avec les gorges du Blavet et de Pennafort.

Ce territoire, avec ses pics de rhyolites rouges, ses forêts sempervirentes et ses vues sur la Méditerranée, constitue un havre de biodiversité. C'est une enclave naturelle préservée au cœur d'une région densément urbanisée, offrant des panoramas inspirants



Le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel a pour objectifs de protéger et valoriser le massif de l'Estérel. En œuvrant à l'amélioration des conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à la qualité d'accueil des visiteurs, à la promotion d'un développement local durable bénéfique aux habitants du territoire, il vise l'obtention du label Grand Site de France, attribué par le Ministère en charge de l'écologie.

Ses ambitions se traduisent par des aménagements d'accueil du public respectueux des enjeux en présence, une mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et une sensibilisation et information du grand public qui découvre cet espace naturel.

Vers l'obtention du label Grand Site de France

Opération Grand Site de France

En 2024, le projet OGS Estérel a été présenté aux Commissions Départementales de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) du Var et des Alpes-Maritimes, respectivement les 21 et 27 mars avec émission d'avis favorables. La visite de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), service d'inspection français placé sous l'autorité du ministre chargé de l'environnement a été réalisée du 18 au 20 septembre 2024. Enfin, les élus ont présenté le projet de territoire à la Commission Supérieure des Sites, Paysages et Perspectives (CSSPP) le 7 novembre 2024 à Paris La Défense.



Officiellement Projet Grand Site de France

En 2025, nous candidaterons au label Grand Site de France.

L'obtention du label Grand Site de France permettant de garantir la protection durable de ce patrimoine exceptionnel, tout en offrant un cadre structuré pour gérer les flux touristiques et renforcer les mesures de préservation écologique.

Ce label valorisant l'Estérel comme un modèle de tourisme responsable tout en assurant une gestion équilibrée entre conservation de l'environnement et développement local. Cela garantirait la préservation du site tout en garantissant sa sauvegarde pour les générations futures.

DEFENSE DES FORETS CONTRE L'INCENDIE

Des forces d'intervention sur le terrain

Le Var est l'un des départements français les plus sensibles aux incendies de forêt, en raison de sécheresses estivales intenses et de la présence de vents forts.



L'eau est une ressource primordiale pour la lutte contre les incendies de forêts. Sa présence et son accessibilité dans l'espace naturel sont essentielles.

Outre les points d'eau naturels qui peuvent être exploités selon leur profondeur maximale en période d'étiage par les moyens aériens et terrestres, les services de secours peuvent également s'appuyer sur des équipements tels que citernes, bassins, poteaux incendies présents sur les ouvrages de Défense des Forêts Contre l'Incendie.

Afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, le SMGSE a pour objectifs la prévention des incendies (sensibilisation, information), le ralentissement de leur progression (débroussaillage, sylviculture) et l'aide au déploiement des forces de lutte (entretien et sécurisation des accès, équipement en points d'eau).

Il met en œuvre des actions préventives pour diminuer la biomasse combustible et assurer des accès sécurisés au massif grâce à des moyens de lutte, ce qui facilite une intervention rapide pour maîtriser le feu.



La Garde Régionale Forestière

Pour la seconde année consécutive, le SMGSE s'est positionné sur ce dispositif et accueille 4 nouveaux gardes.

Leurs missions essentielles :

- Développer la prévention contre le risque incendie
- Informer et sensibiliser la population locale et les visiteurs
- Surveiller activement le risque incendie
- Transmettre des informations cruciales
- Recueillir des informations auprès des usagers



La Garde Régionale Forestière est un acteur clé dans la lutte contre les incendies, contribuant à la pérennité et à la préservation des espaces naturels pour les générations futures.



La Cellule Expertise Forestière

La Cellule Expertise Forestière mobilise le Syndicat porteur du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier en cas d'incendie, exploitant ainsi ses connaissances pointues des pistes de Défense des Forêts Contre l'Incendie et de leurs équipements.

Elle est opérationnelle du 1 juillet jusqu'au 31 août, avec une astreinte garantie 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Missions principales :

- Accompagner les sapeurs-pompiers dans leur stratégie de lutte
- Participer au retour d'expérience de feux passés
- Préparer la saison estivale par reconnaissance du terrain

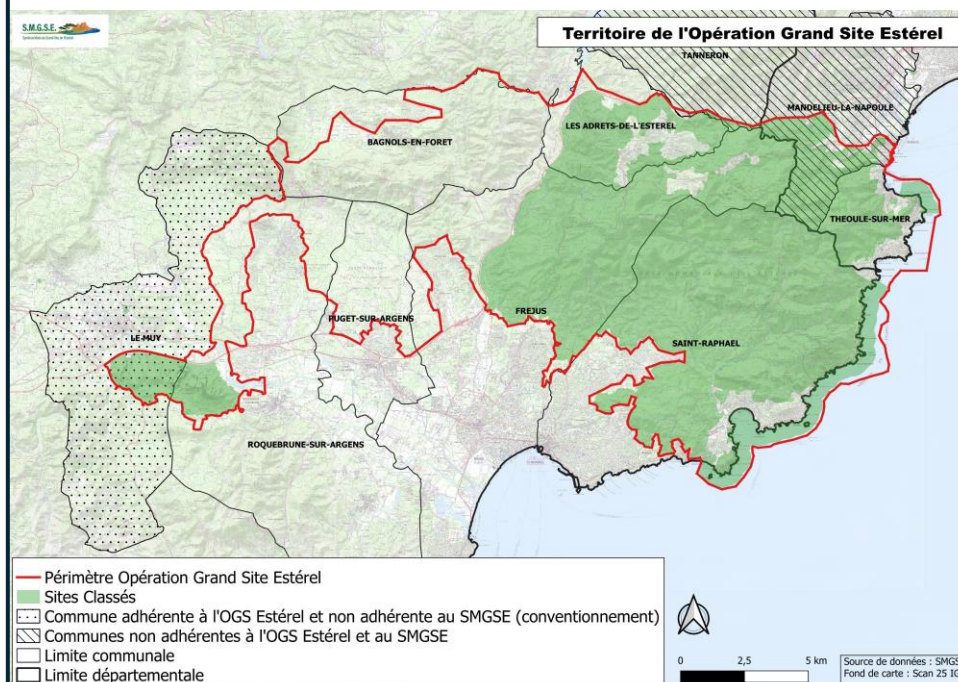


DEMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

Qu'est-ce qu'une Démarche Grand Site ?

La Démarche Grand Site de France est proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

L'Estérel est entré en « Opération Grand Site (OGS) » en Octobre 2018 et s'étend sur un périmètre de 26 873 hectares.



Un « Grand Site de France » est un espace où une synergie de moyens est mise en œuvre, où un projet territorial local est développé afin de protéger activement un espace déjà protégé réglementairement en tant que « Site Classé ».

La Démarche Grand Site de France vise à préserver l'esprit des lieux et à mettre en valeur le patrimoine paysager, naturel et culturel de ce massif montagneux exceptionnel en organisant de manière équilibrée les déplacements des usagers. En améliorant la circulation de manière respectueuse, on prévient les impacts néfastes sur la biodiversité et les paysages.

Des travaux de réhabilitation sont entrepris sur les itinéraires d'activités de nature existants, garantissant une expérience sécurisée et préservant l'écosystème naturel. Cette démarche vise à offrir une offre diversifiée et accessible, tout en respectant les normes édictées par les fédérations spécialisées.



Structurer des itinéraires permet de réduire les dégradations dues au ravinement, favorisant ainsi une découverte plus sûre et agréable du massif de l'Estérel. Pour assurer la sécurité et l'harmonie des différents usages, il est crucial d'adapter les sentiers en fonction des besoins spécifiques.

Nos actions visent à préserver l'authenticité et la sensibilité du massif, assurant ainsi la pérennité des valeurs immuables du Grand Site tout en facilitant une découverte respectueuse et durable du joyau de l'Estérel.

La grande diversité d'habitats naturels, la coexistence de milieux humides et secs, les effets versants marqués et les interfaces maritimes confèrent une très grande richesse en espèces originales et rares de la faune et de la flore.



Pour assurer la préservation du Grand Site, il convient d'accueillir, d'accompagner et de sensibiliser les usagers par le biais d'une signalétique d'information et de guidage. Cette dernière se doit d'être sobre et cohérente à l'échelle du territoire.



Le SMGSE a mis en place une signalétique homogénéisée sur les différents points d'accès au massif. 25 panneaux de sécurité « Risque feux de forêt » respectant la charte OGS ont été répartis sur les communes du PIDAF* Estérel. Equipés de visuels interchangeable, ils sont quotidiennement actualisés par les équipes des Comités Communaux Feux de Forêt en saison estivale.

La réalisation des poteaux flèches directionnels commence à être déployée pour guider les visiteurs sur le Grand Site. Par ailleurs, des panneaux d'information générale ont été installés sur les aires d'accueil afin de sensibiliser les visiteurs à la protection de cet environnement remarquable. Ces améliorations favorisent une expérience de découverte immersive sécurisée tout en favorisant un meilleur respect de notre patrimoine.



Et si vous deveniez bénévole ?

De nombreux chantiers bénévoles sont organisés par le SMGSE, plusieurs actions sont réalisées avec pour objectif commun une réhabilitation des milieux naturels.

Pour plus d'informations contactez-nous par mail : contact@smgse.fr



« Ascension vers l'Estérel : Ils l'ont fait »

Du 18 mai au 30 juin des navettes collectives gratuites ont été mises en place les week-ends et jours fériés pour se rendre dans le massif de l'Estérel du parking Togo jusqu'au Col Notre-Dame au cœur de l'espace naturel de 9h00 à 17h00.



Plus de 5000 personnes ont été transportées ! Cette initiative vise à préserver les richesses naturelles de l'Estérel tout en offrant aux visiteurs une manière pratique et écoresponsable de découvrir ce site exceptionnel. Grâce à ces navettes, nous avons pu réduire l'impact environnemental tout en rendant le massif plus accessible à tous.

Fais ton Estérel 2024 : Un succès pour toutes et tous sous un soleil radieux !

Nous sommes heureux de partager avec vous le succès de la première édition de la Fête de l'Estérel, qui s'est tenue le dimanche 29 septembre au Col de Belle-Barbe. « Aime ton Estérel » a mis en lumière un engagement dont l'ADN est de susciter, soutenir, préserver et valoriser les paysages de l'Estérel sans les sanctuariser.



Charte des manifestations

Le 1^{er} octobre 2024, la charte des manifestations de pleine nature a été validée par les élus en Comité de Pilotage.

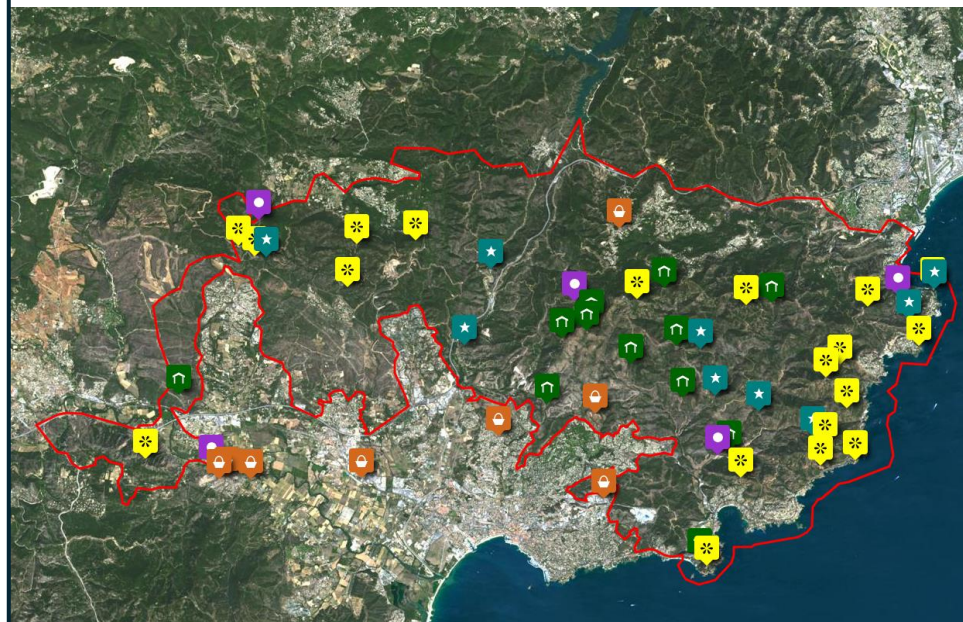
Ces objectifs :

- Contrôler l'impact des activités sur le milieu environnant,
- Concilier au mieux les intérêts des différents usagers des espaces et sites naturels,
- Sensibiliser à la fragilité de la nature, promouvoir des comportements respectueux de l'environnement et préserver l'esprit des lieux.

Découvrez les richesses du massif de l'Estérel

Niché entre terre et mer, ce massif a su rester un îlot de nature face à une urbanisation massive grâce aux statuts de protection qui le couvrent, notamment le classement au titre des paysages.

Nous vous invitons à découvrir notre carte interactive, conçue pour vous aider à découvrir les richesses de notre massif.



www.smgse.fr

REMERCIEMENTS

Chers partenaires, bénévoles et visiteurs du massif de l'Estérel,

Un grand merci pour votre précieuse contribution à la protection de notre site. Votre engagement et votre soutien sont essentiels pour préserver la beauté et les richesses de l'Estérel pour les générations à venir.

Susciter, soutenir, valoriser sans sanctuariser ; l'ADN du SMGSE.



« Protéger la nature, c'est protéger l'essence même de la vie. Chaque geste compte chaque paysage préservé est un héritage pour demain »

L'équipe du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel

Le SMGSE noue et renoue le lien entre les habitants et leur territoire dont ils se sentent parfois dépossédés du fait d'une forte fréquentation touristique. Il fait de ses paysages préservés un facteur de fierté pour les habitants, de cohésion sociale et d'attractivité.

Il propose une offre touristique « différenciante » en phase avec les enjeux environnementaux et sociaux du 21^{ème} siècle : expérience singulière, lien aux habitants, tourisme responsable...

Il agit quotidiennement pour maintenir la qualité et la diversité des paysages, gérer durablement la fréquentation du site d'exception de l'Estérel, minimiser les aménagements, renaturer des espaces artificialisés, restaurer les équilibres écologiques, protéger les espèces....

- Développer des démarches territoriales innovantes: le paysage d'exception peut devenir facteur de relance économique raisonnée et vertueuse ! Il agit en et avec une gouvernance inclusive et "sur-mesure" :
- Une gouvernance pragmatique, issue du territoire et non normée, organisée à une échelle pertinente !
- Une gestion de proximité qui place l'habitant au cœur du projet et permet la mobilisation de tous les acteurs locaux.
- Un projet de territoire construit collectivement et dans la durée pour apporter des réponses concrètes aux enjeux du territoire : fragmentation des milieux naturels, fermeture des paysages, pics de fréquentation non maîtrisés, partage des valeurs du site, acceptabilité du tourisme...

Une méthode fédératrice :

- Une vision partagée de l'avenir du territoire dont le paysage est le socle.
- Une approche transversale, fondée sur les valeurs du site, qui prend en compte toutes ses composantes - écologiques, paysagères, agricoles, touristiques, historiques et culturelles - et qui associe sa protection à un projet territorial global.
- Un outil de dialogue qui permet de fédérer les acteurs du territoire (élus, socioprofessionnels, habitants, associations) et de mettre en cohérence des politiques publiques trop souvent abordées de façon sectorielle.
- Une démarche contractuelle, peu normée, basée sur un engagement local, et non une procédure, ni une nouvelle mesure de protection.
- Une démarche pour nous et la collectivité : être moteur d'un projet de territoire durable à travers une contractualisation avec l'Etat, les acteurs locaux et les institutions.

Une démarche en phase avec les enjeux contemporains et les aspirations des citoyens. Un accompagnement du territoire!




SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTEREL

1849 Route du Gargalon, Natura Parc, Bâtiment D5 ACANTHE

Tél : 04.65.65.00.25

Site : www.smgse.fr

Mail : contact@smgse.fr

 Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel

Aime ton Estérel